

Monsieur LABORIE André
Pour le compte de Monsieur et Madame LABORIE
Au N° 2 rue de la Forge
31650 Saint Orens
(Courrier poste restante)
(Sans domicile fixe suite à une expulsion irrégulière).
Tél : 06-14-29-21-74

Le 30 avril 2008

Monsieur CARENCO Jean François
Préfet de la Haute Garonne
31000 Toulouse

FAX : 05-34-45-36-55

Affaire : LABORIE / BABILE
EXPULSION en date du 27 mars 2008

Monsieur,

Je vous demande d'intervenir dans les plus brefs délais pour notre réintégration dans notre domicile et suite à une décision très grave que vous avez prise de faire ordonner notre expulsion par la SCP d'huissiers de Justice GARRIGUES & BALLUTEAUD assisté de la force publique et agissant pour le compte de Madame D'ARAUJO épouse BABILE Suzette demeurant au 51 chemin des Carmes 31400 TOULOUSE.

Madame D'ARAUJO épouse BABILE Suzette demeurant au 51 chemin des Carmes 31400 TOULOUSE, n'avait aucun droit d'agir pour obtenir un jugement en date du 1^{er} juin 2007 « dont appel » et suite à l'audience du 11 mai 2007, cette dernière n'ayant plus la propriété de notre résidence.

Madame BABILE Suzette avait cédé le bien en date du 5 avril 2007 à la SARL LTMDB et comme le confirme l'acte notarié passé à l'étude de Maître CHARRAS 8 rue LABEDA à TOULOUSE.

Ce n'est que la SARL LTMDB qui pouvait éventuellement demander une expulsion de Monsieur et Madame LABORIE.

Qu'en conséquence la fraude est caractérisée par la saisine irrégulière du tribunal pour obtenir en son nom de Madame D'ARAUJO épouse BABILE Suzette un jugement d'expulsion,

Monsieur et Madame LABORIE privé de tout moyen de défense par la situation que vous connaissez, mon incarcération et le refus d'obtenir un avocat et d'assister à l'audience du 11 mai 2007.

Notre préjudice est très important, situation très grave, je vous demande de saisir les autorités compétentes de cette situation et de nous faire réintégrer de toute urgence dans notre résidence principale ainsi que les meubles et objets, de faire sanctionner tous les auteurs qui vous ont induit en erreur et qui ont participé à cette expulsion en date du 27 mars 2008

- **Je vous joins l'acte notarié.**

Comptant sur toute votre compréhension à satisfaire mes demandes pour le compte de Monsieur et Madame LABORIE et à préserver nos intérêts.

A ce jour, nous sommes sans domicile fixe, Madame LABORIE en dépression, ne pouvant plus assurer le service public aux hôpitaux de Toulouse et suite à une grave faute de la Préfecture ayant ordonné notre expulsion en date du 27 mars 2008.

Je vous prie de croire Monsieur le Préfet de la Haute Garonne à l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André

